

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse

**Band:** 83 (1974)

**Heft:** 6

**Rubrik:** Assemblea dei delegati 1974 = Assemblée des délégués 1974

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Interlaken: Assemblea dei delegati 15 e 16 giugno 1974

Duecento delegati si sono dati convegno a Interlaken per l'Assemblea generale, chiamati a pronunciarsi sullo schema direttore e la riorganizzazione della Croce Rossa svizzera. Hanno acclamato la nomina a membro d'onore del già medico in capo della CRS colonnello Käser, ascoltato l'allocuzione del presidente del CICR, professore Eric Martin il quale ha ricordato come la CR può vivere solo grazie all'impegno di

uomini che ne seguano costantemente l'evoluzione.

«Il metodo del lavoro in comune applicato a un'iniziativa umanitaria» fu il tema del dottore in scienze economiche René Riesen. Ha sostenuto la tesi di un'azione a macchia d'olio, per rendere tutti responsabili di agire, e non solo di subire, a livello sociale. L'identità della Croce Rossa e le modifiche

delle strutture furono alla base dello studio affidato appunto al dottore Riesen e al dottore Atteslander. L'assemblea ha portato solo alcune piccole modifiche al lavoro da loro preparato, cosicché lo studio può ora essere applicato alla realtà. Entro la primavera del 1975 il gruppo di studio dovrà presentare proposte concrete per una riforma delle strutture e elaborare gli obiettivi in ogni campo d'attività.

# Assemblée des délégués 1974

Nous avons publié, dans la dernière édition de notre Revue, un bref compte-rendu de l'Assemblée des délégués qui s'est tenue les 15 et 16 juin dernier à Interlaken, en présence de quelque deux cents personnes. Nous aimerions y revenir un peu plus en détails et plus précisément sur le point essentiel de cette réunion, soit la prise de position des délégués au sujet de l'«Identité» – ou schéma directeur – et la réorganisation de la Croix-Rouge suisse.

Après le discours d'ouverture de son Président, le Professeur H. Haug, et les autres salutations d'usage, le Rapport annuel et les

comptes annuels 1973 furent approuvés. L'édition 1973 du Rapport annuel comporte une nouveauté: elle met en regard les comptes 1973 avec ceux de l'année précédente et avec le budget qui avait été prévu pour 1973. Avec des dépenses d'environ 60 millions de francs, dont 49 millions pour les activités nationales, on arrive à un déficit de fr. 186 216.79.

Puis la section de Zurich-Oberland fut élue en qualité de nouveau membre de la Commission de contrôle de gestion, qui compte toujours cinq sections. En outre, l'Assemblée a chaleureusement acclamé la nomina-

tion en qualité de membre d'honneur de la CRS du colonel divisionnaire Reinhold Käser. Ancien médecin en chef de l'armée et médecin-chef de la CRS, le colonel Käser n'a cessé de collaborer étroitement avec la CRS tout au long de son activité et il a notamment donné une impulsion décisive à la formation des auxiliaires-hospitalières de la Croix-Rouge. A également été approuvé le lieu de la prochaine Assemblée des délégués qui se tiendra les 7 et 8 juin 1975 à Rapperswil, sur invitation de la section de Zurich-Oberland. Et la première partie de la réunion prit fin avec l'allocution du Profes-

seur Eric Martin, Président du CICR, qui rappela lui aussi que l'organisation et les structures ne suffisent pas à donner vie à une œuvre comme la Croix-Rouge, mais qu'il lui faut des hommes engagés.

Le dimanche, après le culte œcuménique célébré dans l'église du Château, la deuxième partie de l'Assemblée des délégués 1974 commença par un exposé de M. René Riesen, docteur en sciences économiques, exposé consacré à la «Méthode de travail communautaire appliquée par une institution humanitaire». En partant de la définition du sociologue Alinsky qui voit le travail communautaire comme une «passion envers son prochain», le conférencier souligna qu'il s'agissait essentiellement de rendre les autres capables d'agir (sur le plan social) et de les inciter à «contaminer» à leur tour les autres pour les pousser à l'action.

Puis l'on passa au débat sur l'«Identité» de la CRS, telle qu'elle avait été élaborée par le Groupe prospectif en vue de sa réorganisation et approuvée par le Comité central.

La première étape de la réorganisation de la Croix-Rouge suisse avait été l'«Etude sur la situation et le rôle de la CRS dans un monde en évolution», commandée à deux sociologues, M. René Riesen et le Professeur Attenlander; en effet, la nécessité d'un renouvellement se faisait sentir depuis plusieurs années. Sur la base de cette étude, un groupe de travail ad hoc, dit Groupe prospectif, put élaborer des propositions concernant l'«Identité» de la CRS et les modifications de structure nécessaires. Après avoir été examinées et mises au point par diverses instances ainsi que par des collaborateurs des organes centraux, ces propositions ont été soumises aux délégués. Le Groupe prospectif avait fait un si bon travail préalable que seuls quelques points de détail furent discutés par l'Assemblée et que l'«Identité» fut approuvée sans changement. Deux propositions, visant à désigner expressément comme tâches de la Croix-Rouge suisse la médecine préventive et la protection de l'en-

vironnement furent repoussées, car elles auraient alourdi inutilement le paragraphe stipulant que la Croix-Rouge suisse «contribue à la promotion des soins aux malades, de la santé publique et du secourisme».

L'«Identité», ou schéma directeur, qui se base sur les sept principes fondamentaux de la Croix-Rouge (humanité, impartialité, neutralité, indépendance, caractère bénévole, unité et universalité), met l'accent sur les quatre principales tâches suivantes:

- inculquer la pensée de la Croix-Rouge à la population et en particulier à la jeunesse
- aider les personnes dans le besoin, tant en Suisse qu'à l'étranger
- participer aux activités relevant des soins aux malades, de la santé publique et du secourisme
- fournir à tout le pays le sang et les produits sanguins nécessaires, sur la base du don volontaire et gratuit.

Dans l'«Identité», la Croix-Rouge suisse manifeste aussi sa volonté de coopérer avec les autorités et les institutions privées ayant des buts ou des tâches apparentés. Elle reconnaît aussi comme principe directeur la nécessité de s'adapter, c'est-à-dire de savoir reconnaître à temps les nouveaux besoins et les cas de détresse et de déterminer les priorités d'après les besoins et les disponibilités. Autre point important, souligné dans le paragraphe concernant les collaborateurs: le désir d'action et les qualifications de ses collaborateurs bénévoles ou rétribués représentent des valeurs essentielles pour la Croix-Rouge suisse.

En ce qui concerne le financement de ses activités, les directives prévoient qu'il doit être assuré en principe par les contributions régulières de membres, de parrains et d'autres milieux intéressés, ainsi que par la collecte annuelle de mai, les dons, les donations, etc., ou encore être couvert par le produit de campagnes spéciales, destinées à faire face à des prestations de secours exigées par des situations exceptionnelles.

Cependant, les tâches découlant d'un mandat de la Confédération, de cantons ou de communes, doivent être essentiellement financées par des contributions des pouvoirs publics. Quant au Service de transfusion de sang, il s'auto-finance, c'est-à-dire qu'il offre ses produits et services selon le principe de la couverture des frais.

Le dernier point de l'«Identité» concerne les relations publiques, conçues dans un esprit moderne, portées par la volonté d'informer objectivement et complètement et qui ont pour but de renforcer la confiance de la population en la Croix-Rouge suisse et obtenir le concours de tous les milieux.

Pour appliquer ce nouveau schéma directeur, il faut modifier la structure de l'institution. Les délégués ont approuvé les directives qui leur étaient soumises concernant ces modifications et qui stipulaient: l'organisation de la Croix-Rouge suisse doit s'adapter aux tâches et tenir compte des données sociales et politiques (régions naturelles, frontières politiques, fédéralisme, etc.). La structure doit assurer le respect du consensus démocratique à tous les niveaux et tenir compte en outre de la participation de milieux extérieurs à la Croix-Rouge suisse, à la demande ou dans l'intérêt desquels elle accomplit des tâches.

On a donc ainsi dégagé le chemin qui permettra au Groupe prospectif de poursuivre son travail en vue de la réorganisation de la Croix-Rouge suisse. Il devra présenter avant le printemps 1975 des propositions pour une réforme des structures et élaborer les objectifs de chaque domaine d'activité.

Restructurer et planifier, tout en mettant l'accent sur l'importance des relations humaines, tels sont les buts de la réorganisation de la Croix-Rouge suisse. En effet, comment remplir cette tâche primordiale d'«infuser la pensée de la Croix-Rouge dans la conscience de la population» si cette pensée – qu'on pourrait résumer dans le concept d'«humanité» – n'était mise en pratique par l'institution elle-même et jusque dans sa façon de travailler?